

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

(Ce rapport contient 15 pages)



Association Loi de 1901

Siège social : 39 rue Cité Industrielle 75011 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association BALUSTRADE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.



C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les calculs et les hypothèses retenues pour évaluer le solde des subventions à recevoir/à reverser au 31 décembre 2020.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et d'activité et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier :
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PRAXOR AUDIT

Gérant

Fait à Paris, le 29 juin 2021

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF			Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES: Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, brevets, droits similaires Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances & acomptes sur immobilisations incorpore	orelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES: Terrains Constructions Installations techniques, matériel & outillage indu Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droit Immobilisations corporelles en cours Avances & acomptes sur immobilisations corpore		13 855 384 985	9 977 367 862	3 878 17 123	1,76 7,79	3 944 42 406	1,90 20,47
IMMOBILISATIONS FINANCIERES: Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières		11 018		11 018	5,01	10 974	5,30
	TOTAL (I)	409 857	377 838	32 019	14,57	57 324	27,67
STOCKS ET EN COURS: Matières premières, approvisionnements En cours de production de biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises	v						
Avances & acomptes versés sur commandes Créances usagers et comptes rattachés Autres créances . Fournisseurs débiteurs		163		163	0,07	4 339	2,09
Personnel Organismes sociaux Etat, impôts sur les bénéfices Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		53 806		53 806	0,02 0,37	214	0,10
. Autres						45 599	22,01
Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance		186 691		186 691	84,96	99 688	48,12
	TOTAL (II)	187 713		187 713	85,43	149 839	72,33
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III) Primes de remboursement des emprunts (IV) Ecarts de conversion actif (V)							
тот	TAL ACTIF	597 570	377 838	219 732	100,00	207 163	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice préc 31/12/20 (12 mois	19
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:					
FONDS PROPRES					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves Report à nouveau		131 703	59,94	47 049	22,71
Résultat de l'exercice		-3 023	-1,37	84 654	40,86
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
-Fonds associatifs avec droit de reprise					
. Apports					
Legs et donation Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
-Ecarts de réévaluation					
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		16 676	7,59	15 778	7,62
-Provisions réglementées					
-Droits des propriétaires (commodat)					
	TOTAL(I)	145 356	66,15	147 481	71,19
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		9 177	4,18	13 418	6,48
	TOTAL (II)	9 177	4,18	13 418	6,48
FONDS DEDIÉS . Sur subventions de fonctionnement . Sur autres ressources					
	TOTAL(III)				
DETTES					
Emprunts et dettes assimilées Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		4 600	2,09	6 755	3,26
Fournisseurs et comptes rattachés		7 969	3,63	7 794	3,76
Autres		52 630	23,95	31 716	15,31
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL(IV)	65 199	29,67	46 264	22,33
Ecarts de conversion passif (V)					
	TOTAL PASSIF	219 732	100,00	207 163	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS					
Legs nets à réaliser :					
- acceptés par les organes statutairement compétents					
- autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					
ENGAGEMENTS DONNÉS					

page 3

BALUSTRADE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RÉSUI	LTAT		Exercice clos 31/12/202 (12 mois)		Exercice préce 31/12/20 (12 mois	19	Variation absolue (12 mois)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION: Ventes de marchandises Production vendue de biens Prestations de services	86 166	27.portation	86 166			100,00		-9,70
Montants nets produits d'expl.	86 166		86 166	100,00	95 437	100,00	-9 271	-9,70
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Cotisations (+)Report des ressources non utilisées Autres produits Reprise sur provisions, dépréciations Transfert de charges Sous-total des autres Total des autres PRODUITS FINANCIERS: De participations D'autres valeurs mobilières et créances Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et dépréciations Différences positives de change Produits nets sur cessions valeurs mobilières mobilières mobilières mobiliérences mobiliéres mobiliérences positives de change Produits nets sur cessions valeurs mobilières mobilière	des exercices ant autres produits des produits d' faites en commun	d'exploitation exploitation (I)	217 216 1 000 154 4 354 21 524 244 248 330 415	1,16 0,18 5,05 24,98 283,46	1 300 73 1 538 257 245	1,36 0,08 1,61 269,54	-300 81 4 354 19 986 -12 997	
Tota	al des produits	financiers (III)						
PRODUITS EXCEPTIONNELS: Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de		, ,	13 393	15,54	60 142 40 789	63,02 42,74	-60 142 -27 396	-100,00 -67,16
Total de	es produits exc	eptionnels (IV)	13 393	15,54	100 931	105,76	-87 538	-86,72
TOTAL DI	ES PRODUITS	(I + II + III + IV)	343 808	399,01	453 613	475,30	-109 805	-24,20
5	SOLDE DEBITE	UR = DEFICIT	-3 023	-3,50			-3 023	N/S
	TO	TAL GENERAL	346 831	402,51	453 613	475,30	-106 782	-23,53
CHARGES D'EXPLOITATION: Achats de marchandises Variations stocks de marchandises Achats de matières premières et autres Variations stocks matières premières et Autres achats non stockés Services extérieurs Autres services extérieurs Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales			25 947 71 661 5 942 3 243 165 813 41 762	6,90 3,76 192,43	37 440 70 707 5 798 3 859 163 732 46 745	39,23 74,09 6,08 4,04 171,56 48,98	-11 493 954 144 -616 2 081 -4 983	-30,68 1,38 2,48 -15,98 1,27
Autres charges de personnel Subventions accordées par l'association	n							

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clo 31/12/20: (12 mois)		Exercice précé 31/12/201 (12 mois	19	Variation absolue (12 mois)	%
	(12 111010)		(12 111010	/	()	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations .Sur immobilisations : dotation aux amortissements .Sur immobilisations : dotation aux dépréciations .Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	31 994	37,13	39 265	41,14	-7 271	-18,51
.Pour risques et charges : dotation aux provisions (-)Engagements à réaliser sur ressources affectées Autres charges	113 357	0,13	525 887	0,55	-412 -530	-78,47 -59,74
Total des charges d'exploitation (I)	346 831	·	368 959	·	-22 128	,-
Total des charges d'exploitation (l)	340 03 1	402,51	300 939	386,60	-22 120	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES: Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES: Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)						
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	346 831	402,51	368 959	386,60	-22 128	-5,99
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT			84 654	88,70	-84 654	-100,00
TOTAL GENERAL	346 831	402,51	453 613	475,30	-106 782	-23,53
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS: Bénévolat Prestations en nature Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES: Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Prestations Personnel bénévole						
TOTAL						

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

Préambule

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 219732 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 3 023 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

La crise sanitaire liée au Covid-19 constitue un événement majeur qui a affecté l'activité de l'association et donc les comptes annuels clos au 31 décembre 2020, avec notamment :

- -la fermeture totale de l'établissement lors du premier confinement et la réouverture partielle de l'établissement, avec une capacité d'accueil limitée conformément aux mesures gouvernementales et aux directives de la CAF.
- -l'annulation de la fête de fin d'année,
- -l'annulation de plusieurs permanences et réunions mensuelles avec les familles au cours de l'année 2020.

Au cours de l'année 2020, l'association a mis en place divers mesures pour ses salariés et pour garder le contact avec les familles et leurs enfants avec notamment :

- -le recours au dispositif de l'activité partielle pour certains salariés,
- -le recours au télétravail pour une partie de l'équipe.

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Туре	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.4 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.2.5 - Indemnités de fin de carrière :

L'association a décidé de provisionner les indemnités de départ en retraite.

2.2.6 - Contributions volontaires :

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations:

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	392 195	6 645		398 839
Immobilisations financières	10 974	44		11 018
TOTAL	403 168	6 689		409 857

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche				
et de développement TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. géné., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers	340 934	31 609		372 542
Matériel de transport	4 911	385		5 296
Matériel de bureau et informatique				
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	345 845	31 994		377 838
TOTAL GENERAL (I+II+III)	345 845	31 994		377 838

3.3 - Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations	
financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	-11 858
Autres produits à recevoir	
TOTAL	-11 858

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions et obligations similaires	13 418	113	4 354	9 177
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellt des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes				
révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur				
congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	13 418	113	4 354	9 177
TOTAL GENERAL (I+II)	13 418	113	4 354	9 177
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		113	4 354	
- financières				
- exceptionnelles				

4.2 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	100	100		
Dettes financières diverses	4 500	4 500		
Fournisseurs	7 969	7 969		
Dettes fiscales & sociales	62 065	62 065		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	577	577		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	75 210	75 210		

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.3 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	100
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 4 56
Dettes fiscales & sociales	50 197
Autres dettes	
TOTAL	53 754

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - Autres informations

5.1 - Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 9177 E.

5.2 - Rémunération des cadres dirigeants

Les dirigeants de l'association sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération pour l'exercice de leur mandat.

5.3 - Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 2880 E.



Compte-rendu Assemblée Générale du 29 Juin 2021

Présents:

Equipe pédagogique : Xavier Irigoin, Fatou Ba, Virginie Berrotte

Familles des enfants Celeste, Gaspard, Billie, Abel V., Margot, Abigail, Basile, Rose, Elliot, Gaby, Achille,

Abel K., Lucie, Léon, Milan, Cosmo

Absents : Stella, Baïa, Liam, Lucien

Début de séance : 21h20

1. Présentation du rapport financier - Gestion 2020

Le trésorier de l'association crèche Balustrade (famille Elliot) fait une présentation du rapport financier - Gestion 2020 aux membres de l'association réunie en AG de fin d'année. Plusieurs points sont successivement abordés : analyse générale, point sur les charges, sur les produits, sur l'activité, les investissements, les spécificités liés à la gestion de crise du au COVID 19, et une lecture du bilan.

2. Validation du bilan financier

Les comptes ont été validés après un vote à l'unanimité.

Fin de la séance : 21h40

Le président,

La secrétaire

David Chaillot

Madeleine Lhote

those

BALUSTRADE Crèche parentale associative 39 cité Industrielle - 75011 PARIS

RECEPTION BP ASSOCIATION

Nom de l'association		BALUSTRADE				
Nom de l'établissement		BALUSTRADE				
Type d'établissements	СР	Point de référence CAF (PSU) pour le BP	5,35			
Capacité d'accueil	20	Rappel Activité Gestion 2020	27 820			
Capacité de repas	20	Rappel Activité prévue en 2021	40 985			
Convention applicable	1983	Activité prévue 2022 par l'association	41 500			
amplitude horaire	10,00					
Nombre de jours d'ouverture	230,00	Nombre de places au Contrat Enfance	20			

Type de document	BP	BP
Année de référence	2022	2022

Année de référence		2022			2022
CHARGES		MONTANT	PRODUITS		MONTANT
CHARGES		WONTANT	FRODOITS		WONTANT
60 - ACHATS			70 - VENTE DE SERVICE		
6061 - Eau, gaz, électricité, chauff, combustible		3 570,00 €	706 / A - Participations familiales - de 4 ans		82 000,00 €
60621 - Produits pharmaceutiques			706 / B - Participations familiales + de 4 ans pé		0,00€
60623 - Alimentation			706 / C - Participations familiales + de 4 ans au	tres	0,00€
60625 - 3 - Linge			7066 - Frais d'inscription		0.00.6
60625 - 4 - Produits d'entretien 606 / A - Fournitures diverses, petit matériel		1 500,00 €	708 - Loyers des directrices	Sous-total :	0,00 € 82 000,00 €
606 / B - Projet d'établissement (jouets, matériel pour les	enfants)	1 500,00 €		Sous-total.	02 000,00 E
(January 1987)	Sous-total :	31 300,00 €			
			74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
61- SERVICES EXTERIEURS			741 - Ville de Paris / Subvention de fonctionnen	nent	95 154,11 €
613 - Loyers			742 / A - C.A.F. (prestation de service unique)		140 667,00 €
614 - Charges locatives et de copropriété 615-2/5 - Entretien et réparations			742 / B - C.A.F.(prestation enfance) 743 - ACSE		31 438,00 € 0,00 €
615-6 - Maintenance (contrats d'entretien)			744 - Préfecture		0,00 €
616 - Primes d'assurance			745 - DDJS		0,00€
618 - Documentation			746 - ASP		11 000,00 €
618-4 - Versements à des organismes de formation			747 - FONJEP		
	Sous-total :	73 840,00 €	748 - FORMATION		7 600,00 €
62 AUTDES SERVICES EXTERIEURS			749 - Autres organismes	Cours 4-4-1	205 050 44 6
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS 621-1 - Personnel intérimaire				Sous-total :	285 859,11 €
621-4 - Pédiatre		3 240,00 €			
622 - Frais administratifs / Frais de siège		3 240,00 €	1ER SOUS-TOTAL (CPTE 70 à	74)	367 859,11 €
622-5 - Comptabilité		5 945,00 €	`	•	,
622-6 - Commissaire aux comptes		2 930,00 €			
622-7 - Frais d'actes et de contentieux					
624 - Transport de biens et de personnel		600.00.6			
625 - Fêtes et réceptions 626 - Affranchissements et télécom		600,00 € 450,00 €			
627 - Services bancaires		800,00€			
628 - Divers		1 000,00 €			
	Sous-total :	14 965,00 €	7		
63 - IMPOTS ET TAXES					
63 - Autres taxes		1 987,88 €			
631 - Taxe sur les salaires					
633 - Taxes formations		3 860,49 €	75 - PRODUITS DE GESTION COURANTE		
635 - Taxes foncières, impôts locaux			755 - Remboursement de frais (séc.,formation)		
	Sous-total :	5 848,37 €	758-1 - Cotisations adhésions à l'association		1 200,00 €
64 - CHARGES DE PERSONNEL			758-2 - Autres produits gestion courante	Sous-total :	1 200,00 €
641 - Rémunération du personnel		186 410,88 €		cous-total .	1 200,00 C
6414 - Indemnités de départ en retraite		3 616,00 €			
641-8 - Tickets restaurant		7 182,00 €	76 - PRODUITS FINANCIERS		
642 - Comité d'entreprise					
645 - Charges de sécurité sociale et prévoyance		41 017,90 €			
647 - Médecine du travail		1 100,00 €	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		
648 - Abonnement transport		2 707,20 €	771-3 - Libéralités reçues, dons		
	Sous-total :	242 033,98 €	771-5 - Subvention d'équilibre		
1ER SOUS-TOTAL (CPTE 60 à 64)			772 - Produits sur exercices antérieurs		
		00. 00.,00 0	775 - Produits cessation des actifs		
65 - CHARGES GESTION COURANTE			777 - Quote part sub virée au CR		3 811,00 €
654 - Pertes sur créances irrécouvrables			778 - Produits exceptionnels divers		3 311,00 €
658 - Charges diverses de gestion courante			770 - Froduits exceptionnels divers	Sous-total :	2 911 00 €
036 - Charges diverses de gestion codrante	Sous-total :	0,00€		Sous-total .	3 811,00 €
	Sous-total.	0,00 €			
66 - CHARGES FINANCIERES			78 - REPRISES SUR PROVISIONS		
			781-1 - Reprise / amortissements		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES			781-5 - Reprise / provisions risques & charges		
672 / A - charges sur exercice antérieur			781-7 - Reprise / provisions dépréciations créal	nces	
672 / B - Autres charges exceptionnelles	Sous-total :	0,00€	787 - Autres reprises	Sous-total :	0,00€
	Sous-total:	0,00€		Sous-total:	0,00 €
68 - DOTATIONS AMORT ET PROVISIONS					
68 - DOTATIONS AMORT. ET PROVISIONS 681-1 - dotations aux amortissements		1 882 76 E	79 - TRANSFERT DE CHARGES		
681-5 - Provisions risques et charges d'exploitation		4 002,70 €	79 - TRANSFERT DE CHARGES 791 - Transfert charges d'exploitation		
1			· · ·		
686 - Autres provisions	Sous-total :	4 882,76 €	797 - Transfert charges exceptionnelles	Sous-total :	0,00€
TOTAL DES CHARGES	Cous-total .	372 870,11 €		Jous-total .	372 870,11 €
TOTAL DEG GITARGES		572 570,176	TOTAL DEGT RODGITG		572 57 5, 11 6